

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Une analyse réalisée par COLIENNE LEJEUNE DE SCHIERVEL

« SILVER ÉCONOMIE » LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES AÎNÉS

LE PUBLIC DES PERSONNES ÂGÉES

La plupart du temps, le vieillissement d'une population est perçu comme un phénomène préoccupant compte tenu de son impact sociétal : hausse des coûts des soins de santé et du financement des pensions, dépendance croissante, croissance plus faible, déficits budgétaires insoutenables et tensions intergénérationnelles.

Cependant, le public des personnes âgées est aussi un public de consommateurs. Et cela dans une partie importante, et en croissance, de nombreux secteurs économiques : le logement, la nourriture, les biens et services ménagers, sans même parler de la santé. D'autant plus que le risque de pauvreté des pensionnés décroît de manière continue. L'amélioration de la santé financière des personnes âgées et des pensionnés s'explique par plusieurs facteurs. Notamment, le fait que le taux d'activité accru des femmes mène à des carrières plus longues, et partant, à des pensions plus élevées. Le relèvement progressif des montants de la pension minimum et de la Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) joue également un rôle dans ce phénomène.

Actuellement, les personnes de plus de 60 ans représentent 25% de la population wallonne. De plus, les ménages dont la personne de référence a plus de 60 ans représentent 27 à 31% des dépenses des ménages wallons. Tous ces facteurs expliquent l'engouement croissant pour le potentiel d'une « silver économie » dans notre pays.





LES SENIORS ET LE NUMÉRIQUE

Les Seniors améliorent leur taux de connexion dans des proportions beaucoup plus importantes que les tranches d'âges inférieures. Concrètement, aujourd'hui, 58% des personnes âgées (75 ans et plus) bénéficient d'une connexion Internet au domicile.

Les Seniors ont un usage du numérique différent des plus jeunes : banque en ligne, réservation de loisirs, échanges avec les proches, suivi de l'actualité sur internet. Peu l'utilisent pour le jeu, les réseaux sociaux ou les achats en ligne. La technologie n'est pas vue ici comme une fin en soi, mais comme un outil qui permet à la fois de faciliter la communication (aspect liens sociaux) et de faciliter la vie quotidienne (digitalisation des données médicales, e-banking, etc.). Si l'on considère que l'amélioration des contacts avec le monde extérieur et les proches est corrélée avec la qualité de vie des Seniors, il est impératif d'aider ces derniers à approfondir leurs usages numériques.

Selon l'Agence du numérique wallonne, la "silver économie" représente une véritable opportunité de développement socio-économique. Pour peu évidemment que ces populations fassent l'objet des attentions nécessaires pour assurer leur intégration dans la société numérique.

La prolifération des appareils intelligents et l'explosion des applications mobiles peuvent représenter un tournant, étant donné que la grande majorité des personnes âgées préfère demeurer dans le logement qu'elles occupent déjà, et que ces technologies peuvent vraiment les y aider.



DEMEURER CHEZ SOI

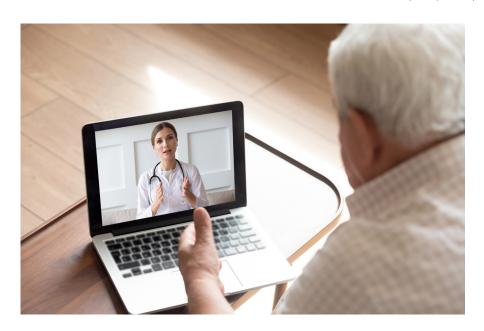
Pour l'IWEPS, un logement adapté répond à trois besoins :

- un besoin de protection qui implique de disposer d'outils et de services leur permettant de continuer à vivre sa vie malgré une perte d'autonomie;
- un besoin de liberté et d'autodétermination des personnes âgées qui désirent rester le plus longtemps possible à domicile
- un besoin d'affection, caractérisé par la nécessité d'avoir des relations sociales, malgré la diminution des relations consécutives au vieillissement.

La Commission Européenne recommande de renforcer le soutien à l'innovation parmi les produits et services destinés à la vie autonome dans les quartiers et les villes ouverts à tous les âges.

Plutôt qu'une logique « hospitalière » et « maisons de repos », il faut privilégier, pour les Seniors qui le peuvent, l'accompagnement à domicile, en lien avec le quartier et les générations plus jeunes, mais également leur proposer des technologies qui répondent à leurs besoins.

Il faut d'ailleurs rappeler que la grande majorité des aînés ne vit pas en maison de repos. Ce public (6 à 8 % des personnes âgées) y est désormais assez spécifique. En Wallonie, près de trois quarts des résidents ont plus de 80 ans, et la population accueillie y est plus dépendante qu'auparavant.



De plus, le coût d'une place en maison de repos est loin d'être négligeable, et la croissance réelle des prix tant en Wallonie qu'à Bruxelles pour un résident dépasse les 20 % sur les dix dernières années. Rester à la maison est donc tantôt un choix, tantôt une nécessité, pour un grand nombre de nos personnes âgées.

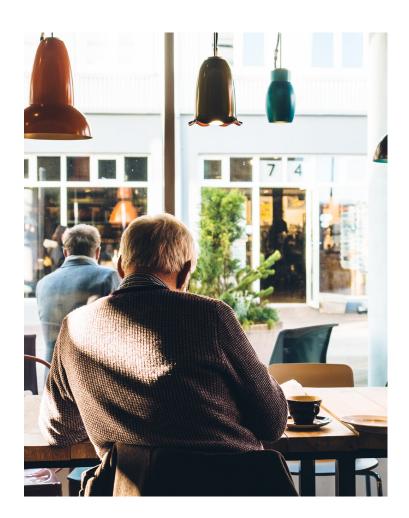
PENSER LOCAL

La grande majorité des soins de santé se déroule près du domicile du Senior. L'hospitalisation est parfois nécessaire, pour des soins aigus, et de courte durée. Par contre, la revalidation et le retour à la vie normale ne se déroule pas à l'hôpital, mais chez soi, ou dans un lieu proche. Il faut donc viser un accompagnement des personnes dans leur cadre de vie et donner priorité à la prévention.

Les collectivités locales sont en 1ère ligne pour cet accompagnement. Les différents aspects de la vie ensemble doivent être questionnés : le logement, la médecine de proximité, l'alimentation, la mobilité, l'économie. Les technologies actuelles permettent-elles d'améliorer la situation ? Quels aménagements urbains doivent-ils être mis en place ? Comment mieux collaborer entre entités présentes sur la ville/commune ? Comment désenclaver numériquement les campagnes et permettre à tous, y compris les Seniors, l'accès à une connexion satisfaisante ?

Pour un Senior, un des soucis principaux est la solitude. Comment les nouvelles technologies disponibles au niveau local permettent-elles de lutter contre ce sentiment d'inutilité, ces difficultés à s'insérer dans la société ?

Accompagner la personne et ses besoins au niveau local ainsi que favoriser les collaborations entre acteurs de terrain est essentiel.



LA SANTÉ MOBILE

La santé mobile représente toutes les applications de bien-être et de santé rendues envisageables par les services et appareils de communication mobile. La technologie en matière de santé permet des soins de santé orientés vers le patient et plus personnalisés et davantage axé sur la prévention. Il s'agit cependant d'un complément, qui ne peut pas remplacer la consultation classique d'un professionnel de santé. Celuici devrait d'ailleurs être formé durant sa formation initiale à l'utilisation de ces nouveaux outils.

Certains outils informatiques permettent au patient de mieux se prendre en charge et de mieux gérer lui-même sa santé (prise de paramètres de manière autonome...). L'INAMI avait, dès 2016, financé des projets-pilote dans de nombreux secteurs porteurs : les soins diabétiques, l'oncologie, les soins de santé mentale, l'apnée du sommeil, les affections cardiovasculaires... Il peut être question de smartphones, tablettes et autres applications portables (bracelets pour pulsations, podomètres, montres intelligentes, applications intégrées aux vêtements, jusques et y compris les applications implantables sur le patient lui-même.



QUELLES SONT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES CONCERNÉES ?

L'IWEPS évoque la « Silver économie préventive » : des produits en lien avec les problématiques de pertes d'autonomie causées par le vieillissement de la population, mais pour des publics plus fragiles, qui ne sont pas forcément des publics âgés. En effet, cette technologie pourra être utilisée par bien d'autres publics, d'où l'intérêt de ce type de développements. Par exemple la prévention des chutes. La technologie doit être associée à une préoccupation d'accompagnement de la personne.

Différents aspects peuvent être distingués.

GARDER LE CONTACT ET RESTER AUTONOME

Pour conserver un moral positif et diminuer sa solitude, la personne plus âgée peut maintenir des contacts avec ses proches grâce aux outils numériques actuels : les smartphones, les tablettes, l'ordinateur, qui permettent l'échange de mails et de photos ainsi que les appels en visioconférence. Par ce biais également, la personne isolée peut effectuer des achats en ligne ou gérer certains services, même de proximité.

Quelques exemples d'applications intéressantes :

- Auxiliaire médical: rappel de prise de médicaments, appel en visioconférence avec un professionnel de soins de santé, prise de paramètres de santé, jeux vidéo adaptés (améliorant la coordination motrice ou la mémoire), etc.
- **Divertissement**: livres audio ou numériques (dont l'un des avantages est le choix de la grandeur de caractères), jeux de société (scrabble...), sites d'information, mots croisés ou sudoku, sites de musique, ...

 Pour rester en contact avec ses proches : réseaux sociaux, messageries, application spécialisée (ex. Papoti), pour échanger des photos, s'appeler...

ÊTRE ACCOMPAGNÉ À DISTANCE

Il peut s'agir de dispositifs portables qui peuvent compiler des indicateurs de suivi quant à la santé, au sommeil..., permettre à l'utilisateur d'appeler à l'aide mais également d'appareils installés à domicile pour détecter les chutes, les mouvements dangereux, etc. (et donner l'alarme).

Les technologies ont évolué. Le collier avec bouton-poussoir n'est plus la seule solution disponible. Des montres connectées, des applications sur smartphones, permettent à la personne concernée de contacter (ou d'être contacté par) une centrale d'appels, qui gère la situation avec les professionnels, les voisins ou les proches.

Il peut également s'agir d'appareils domestiques intelligents, qui peuvent être activés de manière automatique ou vocale, et aider la personne à conserver son autonomie dans les différentes pièces du lieu d'habitation et faciliter les tâches quotidiennes.

Bien entendu, il faut accompagner les personnes plus âgées pour qu'elles puissent utiliser au mieux ces différentes technologies, et prendre le temps nécessaire pour qu'elles puissent se les approprier.

Ces accompagnements sont très utiles : la personne se sent en sécurité, suivie. Elle peut rester chez elle plus longtemps (et éviter de devoir être placée trop tôt). Ses proches sont

rassurés, et peuvent parfois intervenir (ouverture de portes d'entrée à distance, être prévenus en cas de mouvements inhabituels, par exemple). On ne recourra alors au placement en maison de repos ou à l'hospitalisation qu'au moment ou à l'âge où ils seront réellement nécessaires. Avertis plus rapidement en cas de problème de santé, de chute, la société qui accompagne la personne, ou les proches, pourra, si nécessaire, hospitaliser plus rapidement la personne. Et celleci en gardera des séquelles plus légères. Le séjour en hôpital n'en sera que plus court et la charge pour le système de soins de santé moins lourde.

Dès lors, une réflexion sur un agrément par l'INAMI de sociétés de ce type (menant à un remboursement) devrait être lancée. En effet, même si certaines de ces technologies ont un coût certain, celui-ci est bien inférieur à celui d'une maison de repos pour la personne, ses proches et les finances publiques.

Exemples:

- Une montre connectée : elle intègre différents capteurs qui permettent notamment de suivre le rythme cardiaque ou de géolocaliser la personne (intérieur du domicile ou à l'extérieur). L'affichage de l'heure est adapté, et un signal est envoyé en cas de chute de la personne. Elle peut également prévoir un rappel pour les médicaments ou pour ne pas oublier de s'hydrater, mais aussi un podomètre (marcher est excellent pour la santé) ou un moniteur de sommeil. Certaines de ces montres sont reliées à un système de téléassistance 24h/24.
- Une lampe intelligente, comme celle imaginée par la start up belge Nobi, qui peut détecter une chute, interroger la personne et, sans réponse de l'intéressée, prévenir quelqu'un de confiance. Elle détecte le mouvement et allume une lumière tamisée (s'il fait nuit). Elle fonctionne bien entendu comme une vraie lampe, sans pile, mais peut également détecter un incendie ou permettre d'ouvrir la porte d'entrée.
- Un scenario domotique personnalisé : le système mémorise des commandes et des fonctions sur la base des horaires programmés par l'usager et il les active automatiquement, jour après jour (chauffage, ouverture

des volets, éclairage..). Ce peut être le cas lorsque la personne quitte son domicile ou y entre, par un simple bouton.

OUESTIONS INDISPENSABLES À SE POSER:

De nombreuses solutions technologiques existent mais il faut les analyser selon différents angles :

- Ces solutions sont-elles accessibles économiquement pour les publics visés ?
- Ces solutions sont-elles pertinentes en regard des besoins de terrain des publics visés ?
- Leur design est-il approprié pour une utilisation simple et quotidienne ?
- Ces technologies sont-elles simples à comprendre et à utiliser?
- Leur utilisation provoquera-t-elle une gêne par rapport au regard d'autrui?
- · Le design est-il suffisamment moderne?
- Leur utilisation ne risque-telle pas de constituer une intrusion trop importante dans les données personnelles de l'utilisateur et sa vie privée ?

Un autre point mérite l'attention : le secteur qui fournit ce matériel utile.

- S'agit-il d'une firme privée ?
- Quelles sont alors les balises mises pour proposer le produit à un coût raisonnable ?
- S'agit-il d'un secteur subsidié par les pouvoirs publics (exemple les mutuelles) ?
- Quelles sont alors les balises pour s'ouvrir à la concurrence et ne pas se limiter à un public captif?

NOS PROPOSITIONS

- 1. Améliorer l'accès et la maitrise des outils numérique pour les personnes plus âgées.
- Privilégier l'accompagnement à domicile et tout ce qui permet aux personnes de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie traditionnel.
- 3. Favoriser les collaborations entre acteurs locaux et personnel de 1ère ligne pour intégrer les Seniors dans la vie de leur quartier.
- 4. Donner priorité à la prévention, y compris en matière de remboursements par la Sécurité sociale.
- 5. Octroyer un label de qualité officiel aux applications technologiques les plus pertinentes.
- 6. Intégrer le concept de santé mobile dans notre système de soins de santé et dans la formation initiale et continue des professionnels de santé.
- Donner des incitants financiers aux initiatives technologiques, tant publiques que privées, respectueuses de la vie privée, adaptées aux besoins, simples d'utilisation et accessibles financièrement.





SOURCES UTILISÉES

Comité d'étude sur le vieillissement (CEV) du Conseil supérieur des Finances, rapport annuel 2020 https://www.conseilsuperieurdesfinances.be/fr/publication/comite-detude-sur-le-vieillissement-rapport-annuel-2020

Comité d'étude sur le vieillissement (CEV) du Bureau fédéral du Plan, rapport annuel 2021 https://www.plan.be/aboutus/overview.php?lang=fr&TM=65

La Silver Economie, Technopolis et Oxford Group pour la Commission européenne, 2015 http://publications.europa.eu/resource/cellar/2dca9276-3ec5-11e8-b5fe-01aa75ed71a1.0001.01/DOC_1

La Silver économie en Wallonie, une analyse prospective, IWEPS, 2019 https://www.iweps.be/publication/silver-economie-wallonie-analyse-prospective/

Baromètre citoyens 2019, Agence du numérique. https://content.digitalwallonia.be/post/20191015165530/2019-Barom%C3%A8tre-Citoyens-Brochure.pdf

Les Maisons de repos doivent-elles disparaître ? La désinstitutionnalisation des aînés est-elle souhaitable ?, Brulocalis, juillet

https://www.uvcw.be/no_index/files/2944-fed.cpas-uvcw-bxl-etude-desinstitutionnalisation-072020.pdf

révoir la santé mobile dans nos soins de santé, Rapport d'information du Sénat, 12 mai 2017 https://www.senate.be/informatieverslagen/6-261/LR_Verslag_HealthFRsite.pdf



Avenue de la Toison d'Or 84-86 1060 Bruxelles

> 02.500.50.40 info@cjg.be

www.cjg.be



Editeur responsable: Daniel Bacquelaine, Avenue de la Toison d'Or 84-86, 1060 Bruxelles

Mise en page : Maurane Ballez